



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 18 mars 2025

## OBJET :

DE-25-03-1-02) RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix-huit mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 06 mars 2025 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, Mme VALVERDE, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN, M. GAGNY.

Absents excusés : Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. TOURNE (pouvoir à Mme VOISIN), M. BEAUFÈRE-GOURDY (pouvoir à Mme SÉGURET), M. BOUKOBZA (pouvoir à M. BONAVENTURE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250318-lmc1H12866H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 20/03/2025  
Date de Publication : 20/03/2025

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et notamment l'article L110-1 ;

Vu la présentation exposée du rapport 2024 portant sur la situation de la Ville en matière de développement durable,

Considérant que la population est en dessous du seuil de 50 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et que la Ville de Vincennes souhaite maintenir, préalablement aux débats sur le projet de budget, la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du ,13 mars 2025,

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du rapport de développement durable 2024 de la Ville de Vincennes, préalablement aux débats sur le projet de budget primitif 2025.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

***Signé***

Le Maire

***Signé***